

Règlement des études des diplômes d'université

Campagne 2024-2025

Année universitaire: 2024-2025

Composante: UFR Pharmacie

Statut de la formation : Actualisation

Formation

Intitulé de la formation : Cytométrie

<u>Type de formation</u>: Diplôme universitaire (DU)

Date du Conseil d'UFR : juin 2024

Date de passage en CSPM:

Date de passage en CFVU :

<u>Etablissement partenaire</u>: Ecole Pratique des Hautes Etudes dans le cadre d'une convention

Responsable pédagogique : Delphine ALDEBERT UGA Véronique FRACHET EPHE

Régime: Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel_et distanciel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en	Effectifs prévisionnels pour
	cours	l'année à venir
Formation initiale		8
Formation continue		14
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

<u>Préciser le niveau de la formation</u> (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

La vocation de cette formation est de former de nouveaux acteurs dans le domaine de la cytométrie et de leur transmettre les apports scientifiques et avancées technologiques qui ne cessent de s'additionner au fil des années.

Fondée sur une pédagogie dynamique et évolutive, elle diffuse un capital unique de compétences indispensables pour assister les utilisateurs de disciplines aussi variées que l'immunologie, l'hématologie, biologie cellulaire, la virologie, la bactériologie, parasitologie, la biologie marine, ... et leur permettre d'acquérir les bonnes pratiques.

La vocation de cette formation est de former de nouveaux acteurs dans le domaine de la cytométrie et de leur transmettre les apports scientifiques et avancées technologiques qui ne cessent de s'additionner au fil des années.

Fondée sur une pédagogie dynamique et évolutive, elle diffuse un capital unique de compétences indispensables pour assister les utilisateurs de disciplines aussi variées que l'immunologie, l'hématologie, biologie cellulaire, la virologie, la bactériologie, parasitologie, la biologie marine, ... et leur permettre d'acquérir les bonnes pratiques.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

En formation continue : professionnels de santé (pharmacien, médecin, biologiste), chercheurs/ingénieurs/techniciens impliqués dans les sciences de la vie.

- En formation initiale : étudiants (doctorant, Diplôme EPHE) travaillant dans des laboratoires en sciences de la vie.

2.2 Conditions d'admission

Sur dossier comprenant un CV et accompagné d'une lettre de motivation argumentée permettant à la commission de coordination de sélectionner les candidats sur la base de l'adéquation entre compétences initiales, activités professionnelles, finalités et objectifs professionnels.

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3: Organisation des enseignements

Période de la formation : Janvier à mai

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée: non

Volume horaire de la formation : 60h dont 45 h en présentiel et 15 h en distanciel

Nombre d'ECTS:

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)

Voir le tableau MCC:

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

-Module 1: Cytométrie en flux - Principes - Bonnes pratiques

Applications: Viabilité/Mort cellulaire - Cycle cellulaire

Module 2: Applications en Hématologie et Immunologie

Etat des lieux des derniers développements technologiques

<u>Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :</u>

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré
<u>Mémoire : non</u>
Rapport de stage : non
<u>Projets tuteurés :</u> non
Modalités d'examen
Assiduité aux enseignements :
Présence obligatoire
Absences aux examens :
- examen écrit en mai de 3h portant sur les différentes thématiques traitées. Questions préparées par différents intervenants. Compte pour 3/5ème de la note finale.
- un examen oral : préparation de 2 questions tirées au sort et présentées devant un jury de 2 personnes. Compte pour 2/5ème de la note finale.
Session de rattrapage : ⊠ Oui □ Non
et si oui période : Juin-Juillet

En cas d'absence à l'examen le participant pourra se réinscrire l'année suivante aux conditions prévues par l'Université après accord du responsable pédagogique

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys : Jury juin et juillet si 2ème session.

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Obtenir 10/20 à l'issue de l'évaluation.

Article 7 : Redoublement

Après accord du responsable pédagogique

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

<u>Tarifs Formation initiale</u>: 750 € (+ droits inter U)

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

<u>Tarifs Formation continue</u>: 2685 €

<u>Tarifs en Contrat de professionnalisation :</u>

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la formation des utilisateurs de la cytométrie en flux, que ce soit pour des applications en recherche ou en clinique. Cette technologie complexe est en pleine évolution. La conception de protocoles, l'acquisition des données et l'analyse des résultats nécessitent que les utilisateurs soient formés aux dernières avancées technologiques, que ce soit au niveau des appareils ou des logiciels d'analyse. Ceux-ci sont en effet de plus en plus performants, mais aussi de plus en plus difficiles maîtriser.